

Image not found or type unknown



Construction en dur contre clôture

Par **Tomdu31**, le **01/06/2019** à **08:15**

Bonjour

Mon voisin à construit une pièce annexe à sa maison qui est en fait une chambre

Cette chambre est collée à 30 cm de ma clôture et par rapport à la hauteur de la clôture elle dépasse de 2 mètres. Par ailleurs, le côté de la chambre donnant sur mon jardin n est couvert de lames métalliques qu à hauteur de ma clôture. Le reste du mur est à nu et m offre une magnifique couleur bleue...

Je voudrais savoir quelle est la législation en la matière ?

Merci

Cdt